

Plan
Local
d'Urbanisme

PRÉFECTURE
DE SEINE-ET-MARNE
12 OCT. 2005
COUPRIER - ARRIVÉE

Commune de CHARTRETTES

Pièce 7.3.b
Services d'utilité publique

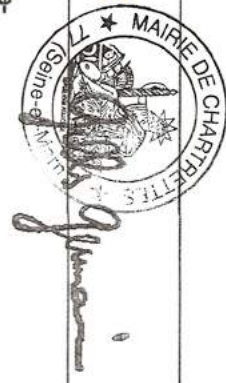
1/2 000ème

Vu pour être annexé à la délibération du :

06 OCT. 2005

Bureau d'Etudes: Kerna Rueland Architectes D.P.L.G. Urbanité

13 rue des Filles 70200 PARIS



Les services d'utilité publique

- Limite de commune
- Emprise zone inondable identifiée dans le PPRi
- Services concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
- Protection des monuments historiques
- Protection des sites et monuments naturels
- Service de halage et de manœuvillage
- Voisinage des cimetières
- Protection des centres radio électriques
- Service de halage et de manœuvillage
- Services relatifs au chemin de fer

